

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Carsystem 2K Filler Air Plus grey

Version		Date de révision:	Date de dernière parution: 01.11.2019
1.1	FR / FR	14.09.2021	Date de la première version publiée: 01.11.2019

---

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Carsystem 2K Filler Air Plus grey

Code du produit : 152.417

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Peintures, Mastic pour carrosserie/produit de rebouchage

Restrictions d'emploi recommandées : Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.  
Utilisation industrielle, utilisation professionnelle

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : JASA AG  
Müslistrasse 43  
8957 Spreitenbach  
Suisse  
  
info@jasa-ag.ch, www.jasa-ag.ch

Téléphone : +41 (0)44 431 60 70  
Téléfax : +41 (0)44 432 60 17

**Service responsable** : Produktmanagement, Tél: +41 (0)44 431 60 70, sds@jasa-ag.ch

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Téléphone : Toxikologisches Informationszentrum Zurich (STIZ), Tél: 145

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Carsystem 2K Filler Air Plus grey

Version  
1.1 FR / FR

Date de révision:  
14.09.2021

Date de dernière parution: 01.11.2019  
Date de la première version publiée:  
01.11.2019

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Liquides inflammables, Catégorie 3	H226: Liquide et vapeurs inflammables.
Irritation cutanée, Catégorie 2	H315: Provoque une irritation cutanée.
Irritation oculaire, Catégorie 2	H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée, Catégorie 2	H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 3	H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.  
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence : **Prévention:**  
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P260 Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs.  
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.  
**Intervention:**  
P314 Consulter un médecin en cas de malaise.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Carsystem 2K Filler Air Plus grey

Version  
1.1 FR / FR

Date de révision:  
14.09.2021

Date de dernière parution: 01.11.2019  
Date de la première version publiée:  
01.11.2019

### Elimination:

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation approuvée, conformément à la réglementation locale/ régionale/ nationale/ internationale.

### Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

xylène

### Étiquetage supplémentaire

EUH208 Contient Dilaurate de dibutylétain. Peut produire une réaction allergique.

EUH211 Attention! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent se former lors de la pulvérisation. Ne pas respirer les aérosols ni les brouillards.

### 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

Nature chimique : Mélange

#### Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
xylène	1330-20-7 215-535-7 601-022-00-9 01-2119488216-32	Flam. Liq. 3; H226 Acute Tox. 4; H332 Acute Tox. 4; H312 Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H335 (Système respiratoire) STOT RE 2; H373	>= 2,5 - <= 10

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

**Carsystem 2K Filler Air Plus grey**

Version  
1.1

FR / FR

Date de révision:  
14.09.2021

Date de dernière parution: 01.11.2019  
Date de la première version publiée:  
01.11.2019

		(Système nerveux central, Foie, Reins) Asp. Tox. 1; H304 Aquatic Chronic 3; H412	
		Estimation de la toxicité aiguë	
		Toxicité aiguë par inhalation: 11 mg/l	
Dioxyde de titane	13463-67-7 236-675-5 01-2119489379-17	Carc. 2; H351	>= 2,5 - <= 10
Mélange réactif d'éthylbenzène, m-xylène et p-xylène	Non attribuée 905-562-9 01-2119555267-33	Flam. Liq. 3; H226 Acute Tox. 4; H332 Acute Tox. 4; H312 Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H335 (Système respiratoire) STOT RE 2; H373 Asp. Tox. 1; H304	>= 2,5 - <= 10
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6 203-603-9 607-195-00-7 01-2119475791-29	Flam. Liq. 3; H226 STOT SE 3; H336 (Système nerveux central)	>= 2,5 - <= 10
acétate de n-butyle	123-86-4 204-658-1 607-025-00-1 01-2119485493-29	Flam. Liq. 3; H226 STOT SE 3; H336 (Système nerveux central) EUH066	>= 1 - <= 7,5
bis(orthophosphate) de trizinc	7779-90-0 231-944-3 030-011-00-6 01-2119485044-40	Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	>= 1 - < 2,5
		Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 1 Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 1	
oxyde de zinc	1314-13-2 215-222-5 030-013-00-7 01-2119463881-32	Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	>= 0,1 - < 1
		Facteur M (Toxicité	

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Carsystem 2K Filler Air Plus grey

Version  
1.1

FR / FR

Date de révision:  
14.09.2021

Date de dernière parution: 01.11.2019  
Date de la première version publiée:  
01.11.2019

		chronique pour le milieu aquatique): 1	
Dilaurate de dibutylétain	77-58-7 201-039-8 01-2119496068-27	Skin Corr. 1C; H314 Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1; H317 Muta. 2; H341 Repr. 1B; H360Fd STOT SE 1; H370 STOT RE 1; H372 (Système immunitaire) Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410 <hr/> Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 1 Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 1	>= 0,1 - < 0,5

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.  
S'éloigner de la zone dangereuse.  
Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.  
Ne pas laisser la victime sans surveillance.  
Les symptômes d'empoisonnement peuvent apparaître seulement plusieurs heures plus tard.  
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
- Protection pour les secouristes : Les secouristes doivent faire attention à se protéger et à utiliser les vêtements de protection recommandés
- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.  
Coucher la personne concernée et la maintenir au chaud.  
Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire.  
Appeler immédiatement un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Carsystem 2K Filler Air Plus grey

Version	Date de révision:	Date de dernière parution:
1.1	14.09.2021	01.11.2019
FR / FR		Date de la première version publiée: 01.11.2019

---

Appeler un médecin en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.

En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, également sous les paupières. Pendant au moins 15 minutes. Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement. Consulter un médecin.

En cas d'ingestion : Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Risques : Provoque une irritation cutanée.  
Provoque une sévère irritation des yeux.  
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

---

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Poudre sèche  
Pulvérisateur d'eau  
Mousse résistant à l'alcool

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : En cas d'incendie/températures élevées, formation possible de vapeurs dangereuses/toxiques.

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

Produits de combustion dangereux : Les produits de décomposition dangereux sont dus à une combustion incomplète  
Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et hydrocarbures imbrûlés (fumée).

### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Méthodes spécifiques d'ex- : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Carsystem 2K Filler Air Plus grey

Version	Date de révision:	Date de dernière parution:
1.1	14.09.2021	01.11.2019
FR / FR		Date de la première version publiée: 01.11.2019

Extinction : locales et à l'environnement proche.

Information supplémentaire : Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.  
Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.  
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.  
  
En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Porter un équipement de protection individuel.  
Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.  
Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.  
Enlever toute source d'ignition.  
Ne pas fumer.  
Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.  
En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter la dispersion (p.ex. par bac de rétention ou barrières à huile).  
Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.  
Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).  
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.  
Ne pas rincer à l'eau.

#### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8., Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Carsystem 2K Filler Air Plus grey

Version 1.1 FR / FR Date de révision: 14.09.2021 Date de dernière parution: 01.11.2019  
Date de la première version publiée: 01.11.2019

Conseils pour une manipulation sans danger : Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.  
Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.  
Porter un équipement de protection individuel.

Les vapeurs de solvants sont plus lourdes que l'air et elles peuvent se répandre sur le sol.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Ne pas fumer. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser un équipement à l'épreuve d'une explosion.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans le conteneur d'origine. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Protéger de l'humidité. Éviter une exposition directe au soleil.

Précautions pour le stockage en commun : Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.  
Incompatible avec des agents oxydants.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
xylène	1330-20-7	TWA	50 ppm 221 mg/m <sup>3</sup>	2000/39/EC
	Information supplémentaire: Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif			
		STEL	100 ppm 442 mg/m <sup>3</sup>	2000/39/EC
	Information supplémentaire: Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif			
		VLCT (VLE)	100 ppm 442 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE
	Information supplémentaire: Risque de pénétration percutanée, Valeurs limites réglementaires contraignantes			

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Carsystem 2K Filler Air Plus grey

Version  
1.1

FR / FR

Date de révision:  
14.09.2021

Date de dernière parution: 01.11.2019  
Date de la première version publiée:  
01.11.2019

		VME	50 ppm 221 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE
	Information supplémentaire: Risque de pénétration percutanée, Valeurs limites réglementaires contraignantes			
Dioxyde de titane	13463-67-7	VME	10 mg/m <sup>3</sup> (Titane)	FR VLE
	Information supplémentaire: Valeurs limites indicatives			
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	STEL	100 ppm 550 mg/m <sup>3</sup>	2000/39/EC
	Information supplémentaire: Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif			
		TWA	50 ppm 275 mg/m <sup>3</sup>	2000/39/EC
	Information supplémentaire: Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif			
		VME	50 ppm 275 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE
	Information supplémentaire: Risque de pénétration percutanée, Valeurs limites réglementaires contraignantes			
		VLCT (VLE)	100 ppm 550 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE
	Information supplémentaire: Risque de pénétration percutanée, Valeurs limites réglementaires contraignantes			
acétate de n-butyle	123-86-4	VME	150 ppm 710 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE
	Information supplémentaire: Valeurs limites indicatives			
		VLCT (VLE)	200 ppm 940 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE
	Information supplémentaire: Valeurs limites indicatives			
		STEL	150 ppm 723 mg/m <sup>3</sup>	2019/1831/E U
	Information supplémentaire: Indicatif			
		TWA	50 ppm 241 mg/m <sup>3</sup>	2019/1831/E U
	Information supplémentaire: Indicatif			
oxyde de zinc	1314-13-2	VME (Fumées)	5 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE
	Information supplémentaire: Valeurs limites indicatives			
		VME (Poussière)	10 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE
	Information supplémentaire: Valeurs limites indicatives			
Dilaurate de dibutylétain	77-58-7	VME	0,1 mg/m <sup>3</sup> (Etain)	FR VLE
	Information supplémentaire: Valeurs limites indicatives			
		VLCT (VLE)	0,2 mg/m <sup>3</sup> (Etain)	FR VLE
	Information supplémentaire: Valeurs limites indicatives			

### Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
xylène	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systé-	289 mg/m <sup>3</sup>

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Carsystem 2K Filler Air Plus grey

Version  
1.1

FR / FR

Date de révision:  
14.09.2021

Date de dernière parution: 01.11.2019  
Date de la première version publiée:  
01.11.2019

			miques	
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	289 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	180 mg/kg
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	77 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	174 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	174 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	108 mg/kg
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	14,8 mg/m <sup>3</sup>
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	275 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	550 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	796 mg/kg
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques, Long terme - effets locaux	33 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	320 mg/kg
	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	36 mg/kg
acétate de n-butyle	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	300 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	11 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	35,7 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	6 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	2 mg/kg p.c./jour
bis(orthophosphate) de trizinc	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	5 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	83 mg/kg
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	2,5 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	83 mg/kg
	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	0,83 mg/kg
oxyde de zinc	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	5 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	83 mg/kg
	Consomma-	Inhalation	Long terme - effets	2,5 mg/m <sup>3</sup>

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Carsystem 2K Filler Air Plus grey

Version  
1.1

FR / FR

Date de révision:  
14.09.2021

Date de dernière parution: 01.11.2019  
Date de la première version publiée:  
01.11.2019

	teurs		systemiques	
	Consomma- teurs	Dermale	Long terme - effets systemiques	83 mg/kg
	Consomma- teurs	Oral(e)	Long terme - effets systemiques	0,83 mg/kg

### Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
xylène	Eau douce	0,327 mg/l
	Eau de mer	0,327 mg/l
	Sédiment d'eau douce	12,46 mg/l
	Sédiment marin	12,46 mg/l
	Sol	2,31 mg/l
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Eau douce	0,635 mg/l
	Eau de mer	0,064 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	100 mg/l
	Sédiment d'eau douce	3,29 mg/kg
	Sédiment marin	0,329 mg/kg
acétate de n-butyle	Sol	0,29 mg/kg
	Eau douce	0,18 mg/l
	Eau de mer	0,018 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,981 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment marin	0,098 mg/kg poids sec (p.s.)
bis(orthophosphate) de trizinc	Station de traitement des eaux usées	35,6 mg/l
	Sol	0,09 mg/kg poids sec (p.s.)
	Eau douce	0,0206 mg/l
	Eau de mer	0,0061 mg/l
	Sédiment d'eau douce	117,8 mg/kg
oxyde de zinc	Sédiment marin	56,5 mg/kg
	Station de traitement des eaux usées	0,1 mg/l
	Sol	35,6 mg/kg
	Eau douce	0,0206 mg/l
	Eau de mer	0,0061 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	0,1 mg/l
	Sédiment d'eau douce	117,8 mg/kg
	Sédiment marin	56,5 mg/kg
	Sol	35,6 mg/kg

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166

Protection des mains

Matériel : Caoutchouc fluoré  
 Délai de rupture : > 480 min  
 Épaisseur du gant : >= 0,7 MM

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Carsystem 2K Filler Air Plus grey

Version	Date de révision:	Date de dernière parution:
1.1	14.09.2021	01.11.2019
FR / FR		Date de la première version publiée: 01.11.2019

Directive : DIN EN 374  
Indice de protection : Classe 6

Remarques : Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre signe de dégradation ou de perméabilité chimique. Les données concernant le temps de pénétration/la résistance de la matière sont des valeurs standards! Le temps de pénétration exact / la résistance exacte de la matière seront obtenues du fournisseur de gants de sécurité. Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement de sa matière mais aussi d'autres propriétés et diffère d'un fournisseur à l'autre. Protection préventive de la peau

Protection de la peau et du corps : Porter des vêtements de protection appropriés, par ex. en coton ou en fibres synthétiques résistant à la chaleur. Vêtements de protection à manches longues

Protection respiratoire : Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle. Utiliser la protection respiratoire indiquée si la valeur limite d'exposition professionnelle est dépassée et/ou en cas de libération du produit (poussière).

Filtre de type : Type mixte protégeant des particules et des vapeurs organiques (A-P)

Mesures de protection : S'assurer que des systèmes de rinçage des yeux et des douches de sécurité soient situés à proximité du poste de travail. Éviter le contact avec la peau et les yeux. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate.

Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Sol : Éviter la pénétration dans le sous-sol.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique : visqueux  
Couleur : gris  
Odeur : caractéristique  
Point de fusion/point de congélation : non déterminé  
Point initial d'ébullition et in- : 137 °C

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Carsystem 2K Filler Air Plus grey

Version	Date de révision:	Date de dernière parution:
1.1	14.09.2021	01.11.2019
FR / FR		Date de la première version publiée: 01.11.2019

---

tervalle d'ébullition

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure : 10,8 % (v)

Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure : 1 % (v)

Point d'éclair : 24 °C

Température d'inflammation : non déterminé

pH : non déterminé substance / du mélange est non-soluble (dans l'eau)

Viscosité

Viscosité, dynamique : 5.410 mPa.s (20 °C)

Viscosité, cinématique : non déterminé

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : non miscible

Coefficient de partage: n-octanol/eau : non déterminé

Pression de vapeur : 8 hPa (20 °C)

Densité : 1,44 - 148 gcm<sup>3</sup> (20 °C)

### 9.2 Autres informations

Explosifs : Non explosif  
Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

Auto-inflammation : n'est pas auto-inflammable

---

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Pas de décomposition en utilisation conforme.

### 10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Incompatible avec des acides forts et des bases.  
Réaction avec des oxydants forts.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Carsystem 2K Filler Air Plus grey

Version	Date de révision:	Date de dernière parution:
1.1	14.09.2021	01.11.2019
FR / FR		Date de la première version publiée: 01.11.2019

Éviter les amines.  
Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

Températures extrêmes et lumière du soleil directe.

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Amines  
Bases  
Oxydants  
Acides forts

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie/températures élevées, formation possible de vapeurs dangereuses/toxiques.  
Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et hydrocarbures imbrûlés (fumée).

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Produit:

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: > 20 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: vapeur  
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie cutanée : Estimation de la toxicité aiguë: > 2.000 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

#### Composants:

##### **xylène:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): > 2.000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: 11 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: vapeur  
Méthode: Avis d'expert

CL50 (Rat): 21,7 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: vapeur

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 1.700 mg/kg

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Carsystem 2K Filler Air Plus grey

Version  
1.1

FR / FR

Date de révision:  
14.09.2021

Date de dernière parution: 01.11.2019  
Date de la première version publiée:  
01.11.2019

---

### **Dioxyde de titane:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): > 5.000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : DL50 (Rat): > 6,8 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h

### **Mélange réactif d'éthylbenzène, m-xylène et p-xylène:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): 3.523 - 4.000 mg/kg  
Méthode: Directive CE 92/69/CEE B.1 Toxicité aiguë (administration orale)

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle): 6350 - 6700 ppm  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: vapeur  
Méthode: Règlement (CE) n° 440/2008, annexe, B.2

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal (Lapin): 12.126 mg/kg

### **Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): 6.190 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par inhalation : CL0 (Rat): > 1883 ppm  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: vapeur  
Méthode: OCDE ligne directrice 403  
Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal (Lapin): > 5.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402

### **acétate de n-butyle:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 10.760 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : DL50 (Rat): > 21 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: vapeur  
Méthode: OCDE ligne directrice 403

### **bis(orthophosphate) de trizinc:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): > 5.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401

### **oxyde de zinc:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): > 5.000 mg/kg

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Carsystem 2K Filler Air Plus grey

Version 1.1      FR / FR      Date de révision: 14.09.2021      Date de dernière parution: 01.11.2019  
Date de la première version publiée: 01.11.2019

---

Méthode: OCDE ligne directrice 401

### **Dilaurate de dibutylétain:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat, mâle et femelle): 2.071 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par inhalation : Donnée non disponible

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 2000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402

### **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Provoque une irritation cutanée.

### **Composants:**

#### **xylène:**

Résultat : Irritation de la peau

#### **Dioxyde de titane:**

Remarques : Pas d'irritation de la peau

#### **Mélange réactif d'éthylbenzène, m-xylène et p-xylène:**

Résultat : Irritation de la peau

#### **Dilaurate de dibutylétain:**

Résultat : Corrosif, catégorie 1C - réactions observées à la suite d'une exposition de une à quatre heures et d'une période d'observation allant jusqu'à 14 jours.

### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Provoque une sévère irritation des yeux.

### **Composants:**

#### **xylène:**

Résultat : Irritation modérée des yeux

#### **Dioxyde de titane:**

Remarques : Le contact de la poussière avec les yeux peut provoquer une irritation mécanique.

#### **Mélange réactif d'éthylbenzène, m-xylène et p-xylène:**

Résultat : Irritation modérée des yeux

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Carsystem 2K Filler Air Plus grey

Version 1.1                      FR / FR                      Date de révision: 14.09.2021                      Date de dernière parution: 01.11.2019  
Date de la première version publiée: 01.11.2019

---

### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

#### **Sensibilisation cutanée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Sensibilisation respiratoire**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Composants:**

##### **Dioxyde de titane:**

Remarques : Pas d'effet de sensibilisation connu.

##### **Dilaurate de dibutylétain:**

Résultat : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Evaluation : Peut provoquer une allergie cutanée.

##### **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Non classé sur la base des informations disponibles.

##### **Cancérogénicité**

Non classé sur la base des informations disponibles.

##### **Toxicité pour la reproduction**

Non classé sur la base des informations disponibles.

##### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Composants:**

##### **xylène:**

Evaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

##### **Mélange réactif d'éthylbenzène, m-xylène et p-xylène:**

Evaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

##### **Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:**

Voies d'exposition : Oral(e)  
Organes cibles : Système nerveux central  
Evaluation : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

##### **Dilaurate de dibutylétain:**

Evaluation : Risque avéré d'effets graves pour les organes.

##### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Carsystem 2K Filler Air Plus grey

Version  
1.1 FR / FR

Date de révision:  
14.09.2021

Date de dernière parution: 01.11.2019  
Date de la première version publiée:  
01.11.2019

### Composants:

#### **xylène:**

Organes cibles : Système nerveux central, Foie, Reins  
Evaluation : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

#### **Mélange réactif d'éthylbenzène, m-xylène et p-xylène:**

Evaluation : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

#### **Dilaurate de dibutylétain:**

Evaluation : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

#### **Toxicité par aspiration**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### Composants:

#### **xylène:**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

#### **Mélange réactif d'éthylbenzène, m-xylène et p-xylène:**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

## 11.2 Informations sur les autres dangers

### **Propriétés perturbant le système endocrinien**

#### Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

---

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

#### Produit:

##### **Évaluation Ecotoxicologique**

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Carsystem 2K Filler Air Plus grey

Version 1.1 FR / FR Date de révision: 14.09.2021 Date de dernière parution: 01.11.2019  
Date de la première version publiée: 01.11.2019

### Composants:

#### **xylène:**

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 7,6 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: OCDE ligne directrice 203
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 3,82 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Type de Test: Immobilisation  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 2,2 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Type de Test: Inhibition de la croissance  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
- Toxicité pour les microorganismes : NOEC (Bactérie): 157 mg/l  
Durée d'exposition: 3 h
- Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC: > 1,3 mg/l  
Durée d'exposition: 56 jr  
Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 1,17 mg/l  
Durée d'exposition: 7 jr  
Espèce: Daphnia dubia (Daphnie)  
Méthode: Règlement (CE) n° 440/2008, annexe, C.20

### **Évaluation Ecotoxicologique**

- Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### **Dioxyde de titane:**

- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 1.000 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

#### **Mélange réactif d'éthylbenzène, m-xylène et p-xylène:**

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Poisson): 2,6 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: OCDE ligne directrice 203
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CL50 (Daphnia dubia (Daphnie)): 1 mg/l  
Durée d'exposition: 24 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
- CE50 (Daphnia dubia (Daphnie)): 165 mg/l  
Durée d'exposition: 24 h

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Carsystem 2K Filler Air Plus grey

Version 1.1 FR / FR Date de révision: 14.09.2021 Date de dernière parution: 01.11.2019  
Date de la première version publiée: 01.11.2019

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Algues): 2,2 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

CI50 (Algues): 1 - 10 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour les microorganismes : CE50 (Bactérie): 1 - 10 mg/l

### Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique connu.

### Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 100 - 180 mg/l  
Point final: mortalité  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 500 mg/l  
Point final: Immobilisation  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: Règlement (CE) n° 440/2008, annexe, C.2

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 1.000 mg/l  
Point final: Taux de croissance  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC: 47,5 mg/l  
Durée d'exposition: 14 jr  
Espèce: Oryzias latipes (Killifish rouge-orange)  
Méthode: OCDE Ligne directrice 204

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: >= 100 mg/l  
Durée d'exposition: 21 jr  
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )  
Méthode: OCDE Ligne directrice 211

### bis(orthophosphate) de trizinc:

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique) : 1

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique) : 1

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Carsystem 2K Filler Air Plus grey

Version 1.1 FR / FR Date de révision: 14.09.2021 Date de dernière parution: 01.11.2019  
Date de la première version publiée: 01.11.2019

---

### Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### oxyde de zinc:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): 3,31 mg/l  
Point final: mortalité  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CL50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 0,76 mg/l  
Point final: mortalité  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CI50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 0,136 mg/l  
Point final: Taux de croissance  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les microorganismes : CE50 (Bactérie): > 1.000 mg/l  
Durée d'exposition: 3 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC: 0,44 mg/l  
Point final: mortalité  
Durée d'exposition: 72 jr  
Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 0,058 mg/l  
Durée d'exposition: 21 jr  
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )  
Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique) : 1

#### Dilaurate de dibutylétain:

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): < 0,463 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Scenedesmus subspicatus): > 1 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique) : 1

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Carsystem 2K Filler Air Plus grey

Version 1.1 FR / FR Date de révision: 14.09.2021 Date de dernière parution: 01.11.2019  
Date de la première version publiée: 01.11.2019

---

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique) : 1

### Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 12.2 Persistance et dégradabilité

#### Composants:

##### **xylène:**

Biodégradabilité : Biodégradation: 87,8 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: OCDE Ligne directrice 301

##### **Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:**

Biodégradabilité : Biodégradation: 90 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: OCDE ligne directrice 301F

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

#### Composants:

##### **xylène:**

Bioaccumulation : Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)  
Facteur de bioconcentration (FBC): 25,9

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 3,16 (20 °C)

##### **Mélange réactif d'éthylbenzène, m-xylène et p-xylène:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 3,2 (20 °C)

##### **Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 1,2 (20 °C)  
pH: 6,8

##### **Dilaurate de dibutylétain:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 4,44 (20,8 °C)  
pH: 6,2

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Carsystem 2K Filler Air Plus grey

Version	Date de révision:	Date de dernière parution:
1.1	14.09.2021	01.11.2019
FR / FR		Date de la première version publiée: 01.11.2019

---

### 12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

#### Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

#### Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

### 12.7 Autres effets néfastes

#### Produit:

Information écologique supplémentaire : Donnée non disponible

---

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

- Produit : ne pas éliminer avec les ordures ménagères.  
Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.  
Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.  
Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.
- Emballages contaminés : Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.  
Les emballages qui ne sont pas convenablement vidés doivent être éliminés comme ayant été utilisés.  
Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.
- Code des déchets : Les codes de déchet suivants ne sont que des suggestions:  
08 01 11, déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Carsystem 2K Filler Air Plus grey

Version 1.1      FR / FR      Date de révision: 14.09.2021      Date de dernière parution: 01.11.2019  
Date de la première version publiée: 01.11.2019

---

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

**ADN** : UN 1263  
**ADR** : UN 1263  
**RID** : UN 1263  
**IMDG** : UN 1263  
**IATA** : UN 1263

#### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

**ADN** : PEINTURES  
**ADR** : PEINTURES  
**RID** : PEINTURES  
**IMDG** : PAINT  
**IATA** : Paint

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

**ADN** : 3  
**ADR** : 3  
**RID** : 3  
**IMDG** : 3  
**IATA** : 3

#### 14.4 Groupe d'emballage

**ADN**  
Groupe d'emballage : III  
Code de classification : F1  
Numéro d'identification du danger : 30  
Étiquettes : 3

**ADR**  
Groupe d'emballage : III  
Code de classification : F1  
Numéro d'identification du danger : 30  
Étiquettes : 3  
Code de restriction en tunnels : (D/E)

**RID**  
Groupe d'emballage : III  
Code de classification : F1  
Numéro d'identification du danger : 30

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Carsystem 2K Filler Air Plus grey

Version	Date de révision:	Date de dernière parution:
1.1	14.09.2021	01.11.2019
FR / FR		Date de la première version publiée: 01.11.2019

Étiquettes : 3

### IMDG

Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 3  
EmS Code : F-E, S-E

### IATA (Cargo)

Instructions de conditionnement (avion cargo) : 366  
Instruction d'emballage (LQ) : Y344  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : Class 3 - Flammable liquids

### IATA (Passager)

Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 355  
Instruction d'emballage (LQ) : Y344  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : Class 3 - Flammable liquids

## 14.5 Dangers pour l'environnement

### ADN

Dangereux pour l'environnement : non

### ADR

Dangereux pour l'environnement : non

### RID

Dangereux pour l'environnement : non

### IMDG

Polluant marin : non

## 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

## 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII) : Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises en compte:  
Numéro sur la liste 3

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Carsystem 2K Filler Air Plus grey

Version	Date de révision:	Date de dernière parution:
1.1	14.09.2021	01.11.2019
FR / FR		Date de la première version publiée: 01.11.2019

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable

Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (refonte) : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses. P5c LIQUIDES INFLAMMABLES

Maladies Professionnelles (R-461-3, France) : 4 bis, 84

Surveillance médicale renforcée (R4624-18) : Le produit n'a pas de propriétés CMR

Installations classées pour la protection de l'environnement (Code de l'environnement R511-9) : 4331

Composés organiques volatils : Directive 2004/42/CE  
Contenu en composés organiques volatils (COV): < 540 g/l  
Teneur en COV pour le produit en configuration prêt à l'emploi.

### Autres réglementations:

Prenez note de la directive 92/85/CEE relative à la protection de la maternité ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Un rapport de sécurité chimique conforme au règlement (CE) REACH 1907/2006 n'a pas été établi pour ce produit.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Texte complet pour phrase H

H226	: Liquide et vapeurs inflammables.
H304	: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H312	: Nocif par contact cutané.
H314	: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Carsystem 2K Filler Air Plus grey

Version	Date de révision:	Date de dernière parution:
1.1	14.09.2021	01.11.2019
FR / FR		Date de la première version publiée: 01.11.2019

---

	des yeux.
H315	: Provoque une irritation cutanée.
H317	: Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	: Provoque de graves lésions des yeux.
H319	: Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	: Nocif par inhalation.
H335	: Peut irriter les voies respiratoires.
H336	: Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H341	: Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H351	: Susceptible de provoquer le cancer par inhalation.
H360Fd	: Peut nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.
H370	: Risque avéré d'effets graves pour les organes.
H372	: Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H373	: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	: Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH066	: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

### Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox.	: Toxicité aiguë
Aquatic Acute	: Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique
Aquatic Chronic	: Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique
Asp. Tox.	: Danger par aspiration
Carc.	: Cancérogénicité
Eye Dam.	: Lésions oculaires graves
Eye Irrit.	: Irritation oculaire
Flam. Liq.	: Liquides inflammables
Muta.	: Mutagénicité sur les cellules germinales
Repr.	: Toxicité pour la reproduction
Skin Corr.	: Corrosion cutanée
Skin Irrit.	: Irritation cutanée
Skin Sens.	: Sensibilisation cutanée
STOT RE	: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
STOT SE	: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
2000/39/EC	: Directive 2000/39/CE de la Commission relative à l'établissement d'une première liste de valeurs limites d'exposition professionnelle de caractère indicatif
2019/1831/EU	: Europe. Directive 2019/1831/UE de la Commission établissant une cinquième liste de valeurs limites indicatives d'exposition professionnelle
FR VLE	: Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (INRS)
2000/39/EC / TWA	: Valeurs limites - huit heures
2000/39/EC / STEL	: Limite d'exposition à court terme
2019/1831/EU / TWA	: Valeurs limites - huit heures

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Carsystem 2K Filler Air Plus grey

Version 1.1 FR / FR Date de révision: 14.09.2021 Date de dernière parution: 01.11.2019  
Date de la première version publiée: 01.11.2019

2019/1831/EU / STEL : Limite d'exposition à court terme  
FR VLE / VME : Valeur limite de moyenne d'exposition  
FR VLE / VLCT (VLE) : Valeurs limites d'exposition à court terme

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

### Information supplémentaire

#### Classification du mélange:

Flam. Liq. 3 H226  
Skin Irrit. 2 H315  
Eye Irrit. 2 H319  
STOT RE 2 H373  
Aquatic Chronic 3 H412

#### Procédure de classification:

Sur la base de données ou de l'évaluation des produits  
Méthode de calcul  
Méthode de calcul  
Méthode de calcul  
Sur la base de données ou de l'évaluation des produits

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Carsystem 2K Filler Air Plus grey

Version		Date de révision:	Date de dernière parution: 01.11.2019
1.1	FR / FR	14.09.2021	Date de la première version publiée: 01.11.2019

---

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.